

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 14

Votants 18

L'an deux mille vingt trois

Le deux mars.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil.

sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal le 24 février 2023.

A été nommé secrétaire : COLIN Benoît

N° D008\_2023

Présents (14): Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, DUCRET Marie-Claire, ZIMMERMANN Sophie, LAURANT Thierry, TRINCAT Christophe, COLIN Benoît, PINGET Denis, BURNET Stéphanie, VIOLLAZ Emilie, GALLAY Claude, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, GILLANT Olivier

Calendrier des manifestations

**Excusés (4):** WIART Florine (donne pouvoir à Mme VIOLLAZ Emilie), MICHOUD Max (donne pouvoir à M. GILLET Bruno), CHEVALLAY Patrice (donne pouvoir à M. TRINCAT Christophe), VEZIN Pascale (donne pouvoir à M. PODEVIN Christian)

Votants (18)

Mme Marie-Françoise PAUTHIER explique que la commission animation constate que la fête de la pomme et la Fête de la Rissole sont trop lourdes à porter. Elle propose au Conseil Municipal de se positionner pour confier la mission d'une de ces fêtes à la fédération.

## Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**DECIDE** de mandater la Présidente de la commission Animation pour régler la prise en charge des évènements tels que la fête de la Rissole ou la fête de la Pomme auprès de la « fédération Saint Paul en Fêtes ».

Au registre sont les signatures Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire Benoît COLIN Le Maire, Bruno GILLET